Programme d'enseignement optionnel d'EPS en lycée général et technologique.

Préambule

L'option s'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années du cursus. Il prolonge l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce à l'approfondissement et/ou à la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques (APSA).
Il l'engage également dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et d'une étude thématique.
Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation.

Objectifs

Développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques.	Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société.	Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études.	Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.

Organisation

3 à 6 APSA,
De champs d'apprentissage différents.
Listes nationale, académique et établissement.

Classe de seconde :

- *au moins deux APSA* relevant de deux champs d'apprentissage différents,
- *la réflexion sur l'un des thèmes d'étude choisis par les enseignants* ; concrétisée soit par une production écrite, une présentation, un portfolio, l'animation d'une situation d'enseignement… qui doivent attester de connaissances liées au thème d'étude abordé.

Classe de première :

- *au moins deux APSA*, relevant de deux champs d'apprentissage différents,
- *la conduite d'un projet collectif*, en relation avec un ou des thèmes d'étude proposés. Ce projet peut être réalisé en binôme, en groupe ou en classe entière. Il est ancré dans la réalité des pratiques physiques, sportives, artistiques et peut prendre la forme, par exemple, de l'organisation d'un raid nature, d'un spectacle ou d'une action caritative ou humanitaire…

Classe de terminale :

- *au moins deux* APSA, relevant de deux champs d'apprentissage différents,
- *la conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale.* Tout dossier d'étude doit prendre appui sur au moins une science et/ou une technologie.

Les thèmes d'étude proposés aux élèves seront issus de la liste suivante

- Activité physique, sportive, artistique et **mondialisation**
- Activité physique, sportive, artistique et **spécificités locales**
- Activité physique, sportive, artistique et **cultures corporelles**
- Activité physique, sportive, artistique et **égalité femmes - hommes**
- Activité physique, sportive, artistique et **santé**
- Activité physique, sportive, artistique et **prévention, protection des risques**
- Activité physique, sportive, artistique et **développement durable**
- Activité physique, sportive, artistique et **communication**
- Activité physique, sportive, artistique et **intervention pédagogique**
- Activité physique, sportive, artistique et **spectacle**
- Activité physique, sportive, artistique et **inclusion**
- Activité physique, sportive, artistique et **environnement**
- Activité physique, sportive, artistique et **métiers du sport**

Attendus de fin de lycée		
Les AFL sont identiques à ceux définis par champ d'apprentissage dans le programme de l'enseignement commun. Dans l'hypothèse où l'équipe pédagogique d'EPS fait le choix de programmer une même APSA plusieurs fois dans le cursus du lycée, les enseignants ont la possibilité d'enrichir et/ou de complexifier ces AFL pour élever le niveau de compétences des élèves. Ces enrichissements et/ou complexifications doivent faire l'objet d'une formalisation détaillée et argumentée dans le projet pédagogique de l'enseignement optionnel.		
Classe de seconde	**Classe de première**	**Classe de terminale**
Une compétence relative à l'étude d'un thème choisi « connaître, mettre en oeuvre et analyser les liens entre un thème et une ou des APSA ».	Une compétence relative à la conception et la réalisation d'un projet collectif : « Élaborer, mettre en oeuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques ».	Une compétence relative à la réalisation d'une étude associée à une soutenance orale : « Élaborer, mettre en oeuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités physiques sportives et artistiques et soutenir son dossier d'étude devant un jury ».

Projet d'enseignement optionnel d'EPS
Définit l'organisation détaillée de cet enseignement : objectifs, programmation, déclinaison des AFL en contenu d'enseignement, évaluations. Partie intégrante du projet pédagogique, rédigé par plusieurs enseignants. Evaluation en contrôle continu : notes trimestrielles de première et terminale. Les notes sont prises en compte pour le baccalauréat et sont renseignées dans le livret scolaire de l'élève. Transmis à l'inspection pédagogique régionale pour validation.